

	EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE BORDEAUX METROPOLE	<i>Délibération</i>
	Séance publique du 16 décembre 2016	N° 2016-824

Convocation du

Aujourd'hui vendredi 16 décembre 2016 à 09h30 le Conseil de Bordeaux Métropole s'est réuni, dans la Salle du Conseil sous la présidence de Monsieur Alain JUPPE, Président de Bordeaux Métropole.

ETAIENT PRESENTS :

Mme Emmanuelle AJON, M. Dominique ALCALA, M. Erick AOUIZERATE, Mme Léna BEAULIEU, Mme Maribel BERNARD, Mme Odile BLEIN, M. Patrick BOBET, M. Jean-Jacques BONNIN, Mme Christine BOST, M. Guillaume BOURROUILH-PAREGE, M. Jacques BOUTEYRE, Mme Anne BREZILLON, M. Nicolas BRUGERE, Mme Virginie CALMELS, Mme Sylvie CASSOU-SCHOTTE, M. Alain CAZABONNE, Mme Chantal CHABBAT, M. Gérard CHAUSSET, Mme Solène CHAZAL-COUCAUD, M. Max COLES, Mme Brigitte COLLET, M. Jacques COLOMBIER, Mme Emmanuelle CUNY, M. Alain DAVID, M. Jean-Louis DAVID, M. Yohan DAVID, Mme Béatrice DE FRANÇOIS, Mme Nathalie DELATTRE, Mme Michèle DELAUNAY, M. Stéphan DELAUX, M. Arnaud DELLU, M. Gérard DUBOS, M. Michel DUCHENE, M. Christophe DUPRAT, Mme Michèle FAORO, M. Vincent FELTESSE, Mme Véronique FERREIRA, M. Marik FETOUH, M. Jean-Claude FEUGAS, M. Nicolas FLORIAN, Mme Florence FORZY-RAFFARD, M. Philippe FRAILE MARTIN, M. Guillaume GARRIGUES, M. Max GUICHARD, M. Jacques GUICHOUX, M. Jean-Pierre GUYOMARC'H, M. Michel HERITIE, M. Daniel HICKEL, M. Pierre HURMIC, Mme Dominique IRIART, Mme Anne-Lise JACQUET, Mme Martine JARDINE, M. Franck JOANDET, M. Bernard JUNCA, M. Alain JUPPE, Mme Andréa KISS, M. Michel LABARDIN, Mme Anne-Marie LEMAIRE, Mme Zeineb LOUNICI, M. Jacques MANGON, M. Eric MARTIN, Mme Claude MELLIER, M. Pierre De Gaétan NJIKAM MOULIOM, M. Jacques PADIE, Mme Christine PEYRE, Mme Arielle PIAZZA, Mme Dominique POUSTYNNIKOFF, M. Patrick PUJOL, M. Benoît RAUTUREAU, M. Franck RAYNAL, M. Fabien ROBERT, M. Clément ROSSIGNOL-PUECH, Mme Karine ROUX-LABAT, Mme Brigitte TERRAZA, Mme Gladys THIEBAULT, Mme Anne-Marie TOURNEPICHE, Mme Elisabeth TOUTON, M. Jean TOUZEAU, M. Thierry TRIJOLET, M. Jean-Pierre TURON, M. Michel VERNEJOUL, Mme Agnès VERSEPUY, Mme Marie-Hélène VILLANOVE, Mme Anne WALRYCK, Mme Josiane ZAMBON.

EXCUSE(S) AYANT DONNE PROCURATION:

M. Alain SILVESTRE à M. Yohan DAVID
Mme Marie RECALDE à M. Michel VERNEJOUL
M. Alain ANZIANI à M. Thierry TRIJOLET
M. Jean-Jacques PUYOBRAU à M. Jean TOUZEAU
M. Kévin SUBRENAT à M. Max COLES
M. Alain TURBY à Mme Anne-Lise JACQUET
Mme Isabelle BOUDINEAU à M. Gérard DUBOS
Mme Marie-Christine BOUTHEAU à M. Alain DAVID
M. Didier CAZABONNE à M. Alain CAZABONNE
Mme Anne-Marie CAZALET à M. Nicolas FLORIAN
Mme Laurence DESSERTINE à M. Jean-Louis DAVID
Mme Magali FRONZES à Mme Florence FORZY-RAFFARD
Mme Conchita LACUEY à Mme Michèle FAORO
M. Bernard LE ROUX à Mme Anne-Marie TOURNEPICHE
M. Pierre LOTHAIRE à M. Fabien ROBERT
Mme Emilie MACERON-CAZENAVE à Mme Marie-Hélène VILLANOVE
M. Thierry MILLET à M. Daniel HICKEL
M. Michel POIGNONEC à Mme Anne-Marie LEMAIRE
M. Serge TOURNERIE à M. Jacques GUICHOUX

PROCURATION(S) EN COURS DE SEANCE :

M. Erick AOUIZERATE à Mme Maribel BERNARD à partir de 13h30
M. Guillaume BOURROUILH-PAREGE à Mme Véronique FERREIRA à partir de 12h30
M. Jacques BOUTEYRE à M. Jean Jacques BONNIN à partir de 12h00
Mme Anne BREZILLON à Mme Chantal CHABBAT à partir de 12h10
M. Nicolas BRUGERE à Mme Solène CHAZAL à partir de 11h50
M. Gérard CHAUSSET à M. Clément ROSSIGNOL-PUECH à partir de 13h30
Mme Nathalie DELATTRE à Mme Brigitte COLLET à partir de 13h25
M. Jean-Pierre GUYOMARC'H à M. Erick AOUIZERATE jusqu'à 11h10
M. Michel HERITIE à Mme Josiane ZAMBON à partir de 13h10
Mme Martine JARDINET à M. Arnaud DELLU à partir de 12h00
M. Franck JOANDET à M. Clément ROSSIGNOL-PUECH jusqu'à 12h00
M. Bernard JUNCA à M. Guillaume GUARRIGUES à partir de 12h00
Mme André KISS à Mme Brigitte TERRAZA à partir de 12h00
M. Michel LABARDIN à Mme Karine ROUX-LABAT à partir de 13h20
Mme Frédérique LAPLACE à M. Philippe FRAILE MARTIN à partir de 12h00
Mme Zeineb LOUNICI à Mme Gladys THIEBAULT jusqu'à 10h40
M. Jacques MANGON à M. Patrick BOBET à partir de 13h30
M. Pierre De Gaétan NJIKAM MOULIOM à Mme Dominique POUSTYNNIKOFF à partir de 12h15
Mme Arielle PIAZZA à M. Stéphan DELAUX jusqu'à 11h00
Mme Arielle PIAZZA à M. Jean-Pierre GUYOMARC'H à partir de 12h00
M. Franck RAYNAL à M. Eric MARTIN à partir de 11h35
Mme Christine PEYRE à Mme Gladys THIEBAULT à partir de 12h00
Mme Elisabeth TOUTON à Mme Anne WALRYCK à partir de 12h20
Mme Agnès VERSEPUY à M. Michel DUCHENE jusqu'à 10h30

EXCUSE(S) EN COURS DE SEANCE :

LA SEANCE EST OUVERTE

	Conseil du 16 décembre 2016	<i>Délibération</i>
	Direction générale Haute qualité de vie Direction énergie écologie et développement durable	N° 2016-824

Attribution d'une subvention à l'association Agrisud - Décision - Autorisation

Madame Béatrice DE FRANÇOIS présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs,

Bordeaux Métropole, au travers de sa stratégie haute qualité de vie, intègre la question de l'alimentation durable et, en particulier, la problématique de la réimplantation d'une ceinture verte nourricière dans et autour de ses 28 communes.

Présentation d'Agrisud.

Agrisud, organisation de solidarité internationale française créée en 1992 est spécialisée dans l'aide à la création de Très petites entreprises (TPE) familiales et/ou à leur remise en économie, dans le secteur agricole. Agrisud a ainsi lancé 49 500 TPE, soit près de 175 000 emplois, dont le taux de survie après 4 ans est de 85 %. Sa mission est de rendre ces TPE viables et durables en les menant vers l'agroécologie, en les ancrant sur le marché local et en accompagnant l'exploitant dans son parcours de professionnalisation jusqu'à l'autonomie.

Agrisud souhaite développer ses activités en France.

Son registre d'expertise et de savoir-faire se manifeste dans trois domaines :

- technique (agriculture, valorisation des ressources naturelles...) et socio-économique
- de gestion d'entreprise agricole et de structuration des filières et des territoires
- de conseil en développement des territoires et mobilisation des acteurs locaux.

La démarche proposée aux TPE va du diagnostic complet de faisabilité jusqu'à la structuration des filières de production et de commercialisation. L'égalité hommes-femmes et la sécurité alimentaire font partie de ses valeurs.

Programme d'action.

Le système de gouvernance alimentaire mis en place par Bordeaux Métropole constitue le cadre structurant des trois axes de travail proposés :

- le soutien à la formation de nouveaux agriculteurs dans le cadre de la Ruche du Médoc
- l'identification, l'étude et l'accompagnement de nouvelles dynamiques locales à l'échelle du bassin de production de la métropole en lien avec les territoires voisins

- la mise en oeuvre de partenariats urbains inédits, notamment avec les aménageurs.

Lien avec les politiques métropolitaines.

Les actions conduites dès 2011 par la Communauté urbaine de Bordeaux sur le plan agricole et par la Ville de Bordeaux dans le cadre de son agenda 21 ont fait émerger le sujet Gouvernance alimentaire parmi les principales caractéristiques d'une ville durable.

Le rapport au Bureau n°30815 du 11 février 2016, engageant Bordeaux Métropole vers la révision de sa politique de développement durable et la définition d'une stratégie Haute Qualité de Vie, intègre la Gouvernance alimentaire parmi ses pistes d'investigation, au travers de ses trois objectifs principaux :

- accélérer la transition énergétique du territoire pour devenir une des premières métropoles à énergie positive à l'horizon 2050
- protéger et mieux valoriser les 50% d'espaces naturels et agricoles
- instaurer une solidarité durable comme fondement d'un bien être partagé.
- L'objectif " Protéger et mieux valoriser les 50% d'espaces naturels et agricoles" répond en particulier au rapport Quévremont commandé par la Communauté urbaine de Bordeaux, qui alertait dès 2010 sur la diminution par deux en 20 ans du nombre d'exploitations agricoles dans le périmètre bordelais ainsi que la limite à une seule journée de l'autonomie alimentaire de l'agglomération.

L'action proposée par Agrisud répond, par ailleurs, à l'engagement de Bordeaux Métropole en faveur du Pacte de Milan.

Plan de financement.

Le budget 2016 d'Agrisud s'élève à 3 963 000 € pour les 18 pays d'intervention.
La subvention sollicitée de 15 000 € représente 0,37 % de son budget global.

Ses principaux financeurs sont :

- l'Union européenne,
- l'Agence française de développement,
- le Conseil régional Nouvelle Aquitaine,
- le Conseil départemental des Hauts de Seine,
- le Grand Lyon,
- des fondations,
- des entreprises
- du mécénat (dons de particuliers).

Ses principales lignes budgétaires :

84 % du budget	Opérations Pays (organisées par projet; elles comprennent les frais salariaux, les achats d'équipement et la sous-traitance)
15% du budget	Frais généraux et communication
1% du budget	Etudes et réseaux

Agrisud n'a jamais bénéficié d'une aide métropolitaine.

Il est proposé que Bordeaux Métropole attribue une subvention de 15 000 €.

Modalités de versement.

Conformément aux dispositions du règlement général d'intervention en matière de subventions accordées aux organismes de droit privé, approuvé par le Conseil de Bordeaux Métropole en date du 29 mai 2015, la subvention sera versée forfaitairement en une seule fois.

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames et Messieurs, de bien vouloir, si tel est votre avis, adopter les termes de la délibération suivante :

Le Conseil de Bordeaux Métropole,

VU la loi n° 2014-1170 du 13 octobre 2014 d'avenir pour l'agriculture, l'alimentation et la forêt,
VU la loi sur l'ancrage territorial de l'alimentation, adoptée par l'Assemblée nationale le 14 janvier 2016 et validée le 19 mai 2016 par le Sénat,
VU la loi n° 2016-1087 adoptée le 20 juillet 2016 et publiée au journal officiel le 8 août 2016, pour la reconquête de la biodiversité de la nature et des paysages
VU l'ordonnance du 23 juillet 2015 et le décret d'application 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics,
VU le décret n° 2001-495 du 6 juin 2001 pris en application de l'article 10 de la loi n°2000-321 du 12 avril 2000 et relatif à la transparence financière des associations et aide accordées par les personnes publiques,
VU l'article L 5217-2 du code général des collectivités territoriales

ENTENDU le rapport de présentation,

CONSIDERANT que la proposition d'Agrisud est en cohérence avec la politique alimentaire et agricole de Bordeaux Métropole et sa volonté de contribuer à une alimentation durable, saine et pour tous, dans le cadre de relations respectueuses et solidaires avec les territoires de son bassin de vie,

DECIDE

Article 1 : d'attribuer une subvention de fonctionnement d'un montant de 15.000 Euros à Agrisud,

Article 2 : d'autoriser Monsieur le Président à accomplir toutes les formalités nécessaires à l'exécution de la présente délibération,

Article 3 : d'imputer la dépense correspondante sur le budget principal de l'exercice 2016 du CDR CAD05, chapitre 65, compte 6574, fonction 830.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de Bordeaux Métropole le 16 décembre 2016

<p>REÇU EN PRÉFECTURE LE : 23 DÉCEMBRE 2016</p> <p>PUBLIÉ LE : 23 DÉCEMBRE 2016</p>	<p>Pour expédition conforme, la Conseillère déléguée,</p> <p>Madame Béatrice DE FRANÇOIS</p>
---	--

AGRISUD INTERNATIONAL - BUDGET 2016

en Euros

3 963 056

1. OPERATIONS PAYS

3 786 056

Gabon	191 330
IGAD PID - Institut pays Gabon	154 930
AFD/EG - PADAP/PRODIAG	36 400
Cambodge	400 320
CG92 - Projet Siem Reap / NIONG	400 320
Maroc	534 446
CLUB MED/Fond. Norsys - Projet Igran N'Asni	39 742
CRA - Projet INES	51 142
MASEN - Projet Ghassate	81 182
Fondation OCP - Projet agricole Palmeraie Marrakech	362 379
Laos	269 589
AFD/Agrisud - Projet Foresterie/agroécologie Nord Laos	269 589
Madagascar	1 297 388
CRA - Projet ITASY 1, 2, 3 et 4	116 067
AFD/CEAS/Agrisud - Projet Mahavotra	377 058
UE/CEAS/Agrisud - Projet OSC	13 557
AFD/EtcTerra - Projet PHCF2	362 160
Grand Lyon -Projet Kolorano GIRE	64 743
UE/Agrisud - Projet Profapan	363 803
Mozambique	50 000
FFEM - Projet pilote Réserve Nationale de Gilé	50 000
RD Congo	633 015
CIMKO - Projet Cimenterie Kongo	72 081
UE/Agrisud - Projet Aprofil Mayombe	560 933
Sao Tomé et Principe	9 360
FIDA - Projet Filières épices et huiles végétales biologiques	9 360
Brésil	7 500
Club Med - Approvisionnement marchés locaux	7 500
Sénégal	28 485
Club Med - Projet Cap Skiring/Mbour	12 500
CRA - Projet Diourbel	15 985
Haïti	260 624
AFD/CRA - Projet PAD Nord	260 624
France	79 000
Pays Médoc/CFPPA - Projet La Ruche	79 000
Indonésie	25 000
Club Med - Bali	25 000

2. OPERATIONS RESEAU / ETUDES

35 000

Etudes et missions diverses 35 000

3. AUTRES RESSOURCES

142 000

Mécénat 140 000
Produits financiers et exceptionnels 2 000